

Date de réception du dossier par le CCAS :



DOSSIER DE DEMANDE

REVENU MINIMUM ETUDIANT

Le Revenu Minimum Etudiant est un dispositif d'aide financière destiné aux étudiants bacheliers habitant Chenôve depuis 2 ans.

Première demande

Renouvellement

NOM, suivi du nom d'épouse

Prénoms

Adresse sur CHENOVE

Date et lieu de Naissance

Coordonnées téléphoniques et courriel:

Ce dossier est à compléter avec le plus grand soin pour faciliter son traitement dans les meilleurs délais.

Toutes les rubriques de ce dossier doivent être obligatoirement renseignées.

Ce dossier, dûment complété et accompagné des copies de toutes les pièces justificatives demandées, devra être transmis lors du rendez-vous que vous aurez préalablement pris au CCAS entre le 1^{er} Septembre et le 31 décembre de l'année scolaire en cours.

CCAS, 2 place Pierre Meunier, 21300 CHENOVE

03.80.51.56.11.

ETAT CIVIL- COMPOSITION FAMILIALE

SITUATION FAMILIALE :

Célibataire Séparé, Divorcé Marié, Pacsé, Concubinage Autre : _____

NATIONALITE :

Française Union Européenne Hors Union Européenne

N° ALLOCATAIRE CAF (personnel ou des parents) :

DATE D'ARRIVEE SUR CHENOVE :

ADRESSE DE L'ETUDIANT (si hors Chenôve):

COMPOSITION FAMILIALE (Merci d'indiquer toutes les personnes qui sont présentes et qui composent le foyer familial)

Nom, Prénom	Age	Lien familial	Profession, scolarité	A charge	Ouvrant droit aux allocations familiales
		Père			
		Mère			
				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

OBSERVATIONS DIVERSES (facultatif) :

CURSUS SCOLAIRE

BACCALAUREAT :

Date d'obtention :

Lieu :

Série :

Mention éventuelle :

ETUDES SUPERIEURES *(merci d'indiquer toutes les études effectuées après le bac)*

ANNEE	NATURE DES ETUDES SUIVIES	LIEU

ORIENTATIONS, PROJET PROFESSIONNEL :

SITUATION FINANCIERE

Titulaire d'une bourse : Oui Non

Si oui, merci de préciser le montant de la bourse :

Echelon 0 Echelon 0 bis Echelon 1 Echelon 2 Echelon 3 Echelon 4
 Echelon 5 Echelon 6 Echelon 7 Autre : _____

Frais d'inscription : Oui Non

Si oui, merci d'indiquer le montant : _____ €

RESSOURCES FAMILIALES :

Revenu fiscal de référence, à renseigner pour les étudiants non boursiers :

Revenu fiscal de référence mentionné sur l'avis d'imposition pour l'année précédente	
--	--

Ressources mensuelles* sur les trois derniers mois, à renseigner pour les étudiants en alternance ou ayant des frais de scolarité supérieurs à 2 500 €.

Mois	Bénéficiaire	Nature des ressources	Montant

*Les ressources prises en compte sont celles de l'étudiant, des parents, et des frères et sœurs de moins de 25 ans vivant au foyer (hors bourses).

REVENU MINIMUM ETUDIANT

CONDITIONS ET PIECES JUSTIFICATIVES

Pour prétendre au RME, vous devez à la date du dépôt du dossier :

- ⇒ Être titulaire du Baccalauréat,
- ⇒ Avoir moins de 27 ans à la date du dépôt du dossier,
- ⇒ Être étudiant de l'enseignement supérieur,
- ⇒ Avoir une résidence principale sur la commune de CHENOVE depuis minimum 2 ans.

A savoir : un chèque culture de 40 euros sera attribué à chaque étudiant lors du dépôt du dossier complet de demande de RME.

Documents à fournir pour l'instruction de la demande :

- Dossier de demande RME complété,
- Copie carte d'identité de l'étudiant,
- Attestation de domicile de moins de trois mois,
- Avis de taxe d'habitation des deux dernières années (ou attestation de rôle délivrée par la Trésorerie),
- Certificat de scolarité,
- Attestation de bourse,
- RIB

Justificatifs supplémentaires à fournir pour les étudiants non boursiers :

- Avis d'imposition de l'année en cours sur les revenus de l'année précédente, (des parents et du jeune s'il est fiscalement indépendant).
- Notification de rejet de bourse

Justificatifs supplémentaires à fournir pour les jeunes en alternance ou les étudiants ayant des frais de scolarité supérieurs à 2500 euros :

- Justificatifs des frais d'inscription supérieurs à 2 500 €,
- Avis d'imposition de l'année en cours sur les revenus de l'année précédente, (des parents et du jeune s'il est fiscalement indépendant).
- Bulletins de salaire pour les étudiants en alternance,
- Notification de droits CAF.
- Justificatifs de ressources des parents des 3 derniers mois,
- Contrat de travail de l'étudiant,